

Police du commerce
Case postale 1125
CH-1401 Yverdon-les-Bains

Demande d'autorisation et annonce de manifestation dans un établissement

La présente formule, qui est à compléter en caractères d'imprimerie, doit être déposée suffisamment tôt pour que les mesures nécessaires puissent être prises. Il est recommandé de déposer sa demande au moins un mois à l'avance à la Police Nord Vaudois, **Police du commerce**, rue du Valentin 12, CP 1125, 1401 Yverdon-les-Bains, tél. 024 423 66 21, fax 024 423 66 30, polcom@policenv.ch, www.policenv.ch

Enseigne et adresse de l'établissement :

Nom et prénom du titulaire de l'autorisation d'exploiter :

Nom et prénom du titulaire de l'autorisation d'exercer :

Nom de la société ou de l'organisateur :

Personne responsable (majeure, présente durant la manifestation) : Madame Monsieur

Nom : Prénom : Date de naissance :

Rue, numéro : NPA, localité :

Tél. prof. : Tél. mobile : Fax et e-mail :

Date(s) de la manifestation :

Heure de début et heure de clôture de la manifestation :

Genre de manifestation : Mariage Soirée de sociétés locales
 Anniversaire (veuillez joindre la copie d'une pièce d'identité) Souper du personnel d'entreprise
 Soirée de clubs de services Conférence
 Soirée d'établissement d'enseignement Concert, soirée DJ
 Autres :

Manifestation publique privée

Finance d'entrée oui non Si oui, Fr :

Billetterie communale (Fr. 10. -- le cent)
 Billets réalisés par un imprimeur Si oui, qui :

Collecte	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	} Si oui, une demande doit être effectuée à l'aide de la formule prévue à cet effet
Tombola	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Roue	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Laser	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Jeu(x) payant(s)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	

Nombre et genre de jeu(x) :

Nbre de personnes attendues : Sécurité prévue : oui non Nbre de personnes :

L'établissement est-il au bénéfice d'une autorisation de diffusion de musique ? oui non dB(A) :

Diffusion de musique lors de la soirée : Musique de fond < de 75 dB(A)
 Musique à un niveau sonore modéré de 75 à 85 dB(A)
 Animations musicales de 85 à 93 dB(A) (concerts, DJ, etc.)

Nom et provenance de l'artiste, du groupe, du conférencier, etc.:
 Nombre de musicien(s) :

Si des ressortissants étrangers se produisent ou prêtent leur concours à la manifestation, il vous appartient de contacter l'office cantonal de la main-d'œuvre et du placement, rue Caroline 11, 1014 Lausanne (☎ 021/316.61.13, fax 021/316.60.36, e-mail service.emploi@sde.vd.ch, site : www.emploi.vd.ch) et/ou le service de la population, av. de Beaulieu 19, 1014 Lausanne (☎ 021/316.46.46, fax 021/316.46.45, e-mail: info.spop@vd.ch, site : www.dire.vd.ch/spop/) afin de prendre connaissance des éventuelles formalités à accomplir.

Observation(s) :

Date : Signature du titulaire de l'autorisation d'exploiter :

Date : Signature du titulaire de l'autorisation d'exercer :

Date : Signature de la personne responsable :